

ENTRAIDE &



SOLIDARITÉS

ENTRAIDE & SOLIDARITÉS MAGAZINE

Perspectives

AGIR EN TOURAINE CONTRE LES EXCLUSIONS • DEPUIS 1948

ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS • 46 avenue Gustave-Eiffel • 37100 TOURS • infos@entraide-et-solidarites.fr • N°329 / Avril 2025

Insertion par le travail : indispensables chantiers



**UN HÔTEL À
JOUÉ-LÈS-TOURS**

pour les femmes et
les enfants d'abord

Page 2

**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE :**

c'est le 12 juin à la
Maison des Sports

Page 2

HÉBERGEMENT :

le CTRO jusqu'aux
municipales,
et après ?

Page 3

**CONTRE
LA PRÉCARITÉ
ALIMENTAIRE,**

une nouvelle
organisation

Page 9

ÉDITO

Le travail de nouveau à l'ordre du jour !

Faut-il travailler plus pour gagner plus ? Pour gagner moins ? Travailler plus pour financer les retraites ? Equilibrer le budget, c'est le dernier leitmotiv du gouvernement : on ne travaillerait pas assez en France...

Mais de plus en plus la technologie fait le travail à notre place : la mécanisation et l'énergie, puis l'informatique, puis internet, et maintenant l'intelligence artificielle : l'humain sera-t-il affranchi un jour du travail ? Gagner de l'argent sans travailler : un rêve ? Un cauchemar ? Une utopie ?

Travailler est-il un privilège ? un droit ? une contrainte ? une obligation ? Et la paresse est-elle un droit (Paul Lafargue) ?

« Travailler, prenez de la peine, c'est le fonds qui manque le moins » : déjà le laboureur de Jean de la Fontaine glorifiait le travail et la dignité qu'il confère, et à son époque disait déjà qu'il vaut mieux vivre de son travail, que de la rente du capital. Et la fameuse « valeur » travail, est-elle valeur morale ou valeur en espèces sonnantes et trébuchantes, tandis que l'oisiveté serait mère de tous les vices ?

L'assistantat : pour certains, les revenus de solidarité seraient un frein à la recherche d'un travail, une incitation à ne pas travailler. Pour d'autres, l'assistantat c'est de ne pas imposer les revenus de la rente autant que ceux du travail. Les patrimoines des plus riches ont doublé en dix ans : n'est-ce pas le plus choquant assistantat que de ne pas organiser une redistribution de ces fortunes vers les plus nécessiteux ?

En tout cas pour nous, à Entraide et Solidarités, le travail est d'une importance majeure.

- L'Insertion par l'Activité Economique donne le coup de pouce aux personnes éloignées de l'emploi pour retrouver des ressources qui leur permettent de subvenir à leurs besoins.

- Encore faut-il que le travail soit suffisamment rémunérateur (la fameuse valeur travail) pour éviter le phénomène des travailleurs pauvres, comme l'ubérisation, dont la rémunération ne permet que de survivre.

- Et puis nous militons pour le droit au travail pour tous : il y a du chômage, mais il y a également nombre de postes non pourvus, et on empêche les migrants et demandeurs d'asile de travailler, ou on les transforme en parias en les frappant d'OQTF. La démographie de notre pays ne devrait-elle pas inciter de façon très pragmatique à accueillir ceux qui veulent vivre et travailler en France ?

François Ferrisse
Président d'Entraide & Solidarités



ACTUALITÉ

Assemblée générale le 12 juin

Temps fort de la vie de votre association, l'assemblée générale annuelle se réunit au matin du jeudi 12 juin prochain à la Maison des Sports de Touraine (café d'accueil dès 8h30), rue de l'Aviation à Tours nord (commune de Parçay-Meslay). Les adhérents y retrouveront nos invités – élus, représentants des divers organismes, partenaires – et auront à se prononcer sur le bilan des activités de 2024, l'état des comptes, et les orientations proposées dans le contexte compliqué que l'on connaît. Pour s'exprimer et voter, il convient d'être à jour de sa cotisation annuelle (20€ avec ou sans le journal, 5€ si vous n'êtes pas imposable). Vous pouvez encore vous en acquitter par chèque au siège de l'association.

Des animations et témoignages ponctueront la présentation des rapports, que les adhérents recevront en temps utile. Ceux-ci auront également à renouveler le conseil d'administration, qui se réunira l'après-midi même pour élire le bureau et les commissions.

Un hôtel pour les femmes et les enfants d'abord...



Événement majeur dans la vie de l'association : consciente du manque criant de structures d'hébergement dans le département *Entraide et Solidarités*, après des mois de négociations, vient de conclure l'achat d'un établissement qui était

jusqu'alors un hôtel à Joué-lès-Tours. Notre association a contracté un emprunt pour se rendre propriétaire de ce lieu qui offrira près d'une soixantaine de places réservées à des femmes avec ou sans enfants. L'État financera le fonctionnement de ce nouveau centre d'hébergement, fonctionnement pour lequel une équipe est d'ores et déjà en place. Après quelques travaux d'aménagement et renouvellement de certains équipements, la structure pourrait ouvrir dans le courant de juin.

La municipalité de Joué-lès-Tours a facilité cette opération en acceptant sans difficulté le changement d'affectation de l'établissement. Et la préfecture (Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) y a vu l'opportunité de combler un besoin non satisfait. Nous y reviendrons évidemment.

Pour un nouveau Rapport sur les inégalités en France

L'Observatoire des inégalités, basé à Tours comme on le sait, veut publier cette année encore son rapport-phare : le « **Rapport sur les inégalités en France, édition 2025** ». Il a ouvert dans ce but une campagne de financement participatif, et il a évidemment besoin d'un maximum de contributions et de soutien : contributions financières pour que le rapport puisse voir le jour, et soutien pour faire connaître cette campagne au plus grand nombre.

On peut contribuer à partir de 1€ jusqu'à mi-mai, et les dons sont défiscalisables : https://fr.ulule.com/rapport-sur-les-inegalites-en-france-edition-2025/?utm_medium=mailjet1&utm_source=04042025&utm_campaign=presale_206139 L'Observatoire des inégalités est un organisme indépendant, qui « n'existe que grâce au soutien de citoyens engagés », et qui publie beaucoup d'autres études : www.inegalites.fr



Hébergement d'urgence : il reste du monde sur la touche !

On joue les prolongations dans les locaux de l'ex-club de football (CTRO), mais l'équation de la mise à l'abri de tous est loin d'être résolue.

Ouvert depuis le 5 novembre, le dispositif d'hébergement d'urgence installé dans les locaux du CTRO de Tours (Centre technique régional omnisports) aurait dû fermer ses portes au soir du 1^{er} avril. La préfecture et la Ville de Tours ont décidé sa prolongation pour une année entière, jusqu'au 31 mars 2026. **Entraide et Solidarités** gère cet hébergement depuis le début et accompagne les 60 femmes et enfants qu'il accueille, avec une rotation toutes les deux semaines. La dissolution récente du club de football entraîne - le malheur des uns faisant le « bonheur » des autres - la cessation d'activité du Centre et le départ des jeunes sportifs en formation, ce qui va permettre de porter la capacité à 90 personnes.

Sous la responsabilité d'Aurélié Damoy notre association assure, avec l'aide de bénévoles (photo) l'accueil, la nourriture, l'accompagnement

social des personnes et le gardiennage des lieux, le tout financé par l'État. La Ville de Tours, avec l'appui de la Métropole, « apporte une contribution significative dans la mise à disposition des locaux et le financement des charges courantes ». Entraide et Solidarités n'aurait pas accepté de conserver la gestion de ce dispositif s'il n'avait été prolongé que d'une courte période.

Évolution politique

Cette prolongation d'un an atteste du manque de places d'hébergement d'urgence en Indre-et-Loire, mais ne couvre pas les besoins. C'est pourquoi le collectif **Pas d'enfants à la rue** a tenté d'installer des familles au collège Michelet dès le 1^{er} avril (ce qui lui vaut d'ailleurs un dépôt de plainte), puis au siège de la Métropole et au gymnase du collège Anatole-France, avant d'obtenir l'ouverture pour deux semaines du gymnase

Paul-Racault. Puis un groupe de « citoyens engagés » a investi le 18 avril un bâtiment de l'ancienne caserne Beaumont, comprenant 24 chambres au centre-ville de Tours, pour y installer plusieurs dizaines de familles et enfants.

La première mise à disposition du CTRO, en 2024, marquait une évolution importante de la Ville, et plus récemment de la Métropole : pressées notamment par les initiatives de ces associations militantes, elles acceptent donc, depuis lors, de prêter main forte à l'État, qui a la charge de l'hébergement d'urgence. Gageons que le sujet restera sur le devant de la scène sans attendre l'après-CTRO, et durant la campagne des élections municipales 2026...

(1) Obligation de quitter le territoire français. La préfecture estime en avoir délivré 632 pour l'année 2024. Pour la période 2019-2022, elle en avait délivré 1.650.

1 179 PLACES D'HÉBERGEMENT POUR 2025

La préfecture d'Indre-et-Loire ne manque pas de rappeler que le nombre de places d'hébergement d'urgence a été multiplié par trois en treize ans, et le budget par cinq en onze ans. Elle est autorisée cette année à mobiliser 1.179 places d'hébergement en moyenne annuelle, chambres d'hôtels et hébergements temporaires compris, soit 500 de plus que les places permanentes d'hébergement d'urgence. Elle a décidé de les répartir de manière à assurer un maximum d'hébergement pendant les périodes hivernales. Avant les mauvais jours, les dispositifs risquent donc de rester saturés.

« Nuit de la solidarité », ou le sans-abrisme... au doigt mouillé



Les résultats de la troisième « Nuit de la solidarité », qui s'est déroulée mi-octobre, n'ont été rendus publics qu'en mars par la Ville de Tours. Pour la première fois, l'initiative s'étendait aux villes voisines de La Riche et Saint-Pierre-des-Corps, principalement sur les bords de Loire. Il s'agissait toujours de rechercher et de prendre contact avec les personnes à la rue, pour les recenser et leur soumettre un questionnaire sur leur situation, leurs besoins et leurs souhaits. 169 volontaires déployés ce soir-là ont repéré 69 personnes sans abri, parmi lesquelles 49 ont pu être recensées

et 41 ont répondu au questionnaire. 13 de ces personnes se disent à la rue depuis plus de 5 ans. Et seulement 4 sur 49 disent appeler le 115 tous les jours. 13 estiment leur santé mauvaise ou très mauvaise, 19 ont une assurance maladie, et 15 n'ont pas de contact avec un travailleur social...

Pour avoir une idée plus précise du « sans-abrisme » dans l'agglomération, il faut considérer que 781 personnes étaient mises à l'abri dans les hébergements d'urgence ou à l'hôtel, 37 avaient investi le centre municipal des sports, et 51 étaient accueillies par

l'association Utopia 56. On passe déjà de 69 à 938 sans domicile fixe. Évidemment tous les SDF n'étaient pas dans la rue sous la pluie d'octobre mais aussi dans des squats, des halls d'immeubles, provisoirement chez des amis, dans une voiture, etc. Ces « nuits de la solidarité » ont donc le mérite d'exister, mais elles sont forcément loin de donner la mesure de la précarité dans l'agglomération. Et se donner bonne conscience une fois par an est inutile si les pouvoirs publics ne font rien des données récoltées et laissent sans suite les « contacts humains ».

Mal logement : 40 associations attaquent l'État !

C'est une première : 40 associations attaquent l'État en justice pour « non-assistance à personnes mal logées ». Depuis des années, le Collectif des Associations pour le Logement, dont la **Fédération des Acteurs de la Solidarité** est co-porte parole, alerte sur la dégradation des conditions de vie des personnes mal logées. Accompagnées par quatre cabinets d'avocats, nos associations ont donc décidé de saisir la justice pour rappeler que l'hébergement et le logement sont **des droits fondamentaux**.

Le Collectif dépose deux recours en responsabilité devant le tribunal administratif de Paris : l'un sur l'hébergement d'urgence et l'autre sur le Droit au Logement Opposable (DALO). Il dénonce le refus de l'État de respecter sa propre loi et de remplir ses obligations minimales : héberger dignement toute personne sans-abri qui le demande, et loger près de 100 000 foyers reconnus prioritaires et urgents au titre du DALO, dont certains attendent depuis dix ans.

La justice doit intervenir pour rappeler à l'État ses obligations. Nous avons besoin de votre soutien, signez et partagez la pétition : <https://chnng.it/TDJRFH2Xzm>

La résistance paie !

Pressés notamment par les associations et fédérations, les élus et les pouvoirs publics font parfois preuve de bonne volonté, mais les actes ne suivent pas forcément. Ainsi, le 19 mars, le Sénat a adopté à l'unanimité la proposition de résolution visant à mettre fin au sans-abrisme des enfants. Cette initiative, portée par la FAS et l'UNICEF France, constitue une première victoire symbolique à l'heure où **1 709 enfants, dont 380 de moins de 3 ans, étaient encore sans solution d'hébergement le 17 mars dernier**. Bien qu'une résolution n'ait pas de valeur contraignante, son adoption constitue une avancée symbolique majeure. Elle permet de reconnaître institutionnellement l'importance de

cet enjeu et de renforcer les plaidoyers en faveur de politiques publiques plus ambitieuses, notamment lors des discussions budgétaires.

Deux expérimentations avortées

Autre exemple de résultat des résistances et des actions associatives, la fin des expérimentations menées dans le Rhône et en Haute-Garonne afin « d'évaluer la persistance des vulnérabilités des personnes hébergées ». Si celles-ci n'entraient pas dans les critères définis (présence d'un enfant de moins de 3 ans, santé très dégradée ou femmes victimes de violences conjugales), aucune solution de prise en charge n'était proposée, ce qui menait à des fins

d'hébergement brutales.

La Fédération des Acteurs de la Solidarité s'est mobilisée afin d'obtenir une clarification de la position ministérielle. Celle-ci est venue du ministre Rebsamen devant l'Assemblée nationale, mettant fin à ces expérimentations.

Le président de la FAS, Pascal Brice, a échangé par ailleurs avec la ministre du Logement, Valérie Létard, qui a réaffirmé sa volonté de faire respecter le principe d'inconditionnalité et de travailler sur des solutions de sortie positives de l'hébergement, notamment via l'accès au logement et au séjour, en lien avec l'emploi. Une réunion est fixée au 29 avril où elle souhaite présenter une circulaire en ce sens.

Le travail, premier pas vers l'insertion



Présentation de matériels affectés aux Espaces verts lors d'une « porte ouverte »

Toujours les mêmes paradoxes : des millions de personnes sans emploi, quantité d'emplois non pourvus, et une foule de volontaires « interdits » de travailler... L'Insertion par l'Activité économique (IAE) est l'un des marchepieds vers la solution. Encore faut-il ne pas rater la marche !

Empêtré dans les difficultés budgétaires, le gouvernement taille dans les dépenses dès cette année et aura sans doute la main plus lourde encore pour le budget 2026. En diminuant de 50 millions d'euros les dotations 2025 à l'IAE - et de 15 millions le « Plan d'investissement dans les compétences-IAE » - le gouvernement réalise évidemment une économie immédiate. Mais c'est en réalité un investissement essentiel qu'il ampute. Un investissement dans l'humain, indispensable pour qu'il y ait demain davantage de personnes au travail. Payer un salarié en insertion - en transition, dit-on maintenant - est beaucoup plus judicieux que de lui verser une indemnité de chômage. Bon an mal an, en effet, la moitié des bénéficiaires de CDDI (contrats

à durée déterminée d'insertion) retrouvent le chemin de l'emploi à l'issue de leur contrat. Un emploi durable si possible, ou une formation qualifiante. D'autres y parviendront certainement un peu plus tard, peut-être après avoir exploré diverses pistes professionnelles. Pour certains cependant la marche vers le travail s'avère encore trop haute, mais on verra plus loin que de nouvelles initiatives les concernent, comme les « premières heures en chantier ».

Car telle est bien la vocation des ateliers et chantiers d'insertion : permettre à des hommes et des femmes plus ou moins éloignés du « marché du travail » par les vicissitudes de leurs parcours, de renouer avec des habitudes de vie, des pratiques

collectives, autant de jalons, surtout, vers une dignité retrouvée. Orientés en collaboration avec France Travail vers une structure d'IAE - il en existe une quarantaine en Indre-et-Loire - composante de l'économie sociale et solidaire, ces travailleurs passent au minimum quatre mois sous le statut de salariés d'une association comme la nôtre, la durée moyenne se situant autour d'un an. Accompagnés par un « encadrant technique », professionnel confirmé dans l'un des secteurs d'activité proposés, ils interviennent sur les chantiers et pour les prestations que l'association peut obtenir. À raison de 24 à 32 heures de travail par semaine, payées sur la base du SMIC, ils acquièrent aussi un début de formation qui sera pour eux un atout supplémentaire. L'État verse

DOSSIER

une « aide par poste » qui dépend du statut de la structure d'insertion et du temps de travail.

Le rôle de l'association ne s'arrête pas là. C'est d'un véritable accompagnement socio-professionnel individualisé dont bénéficient les salariés en transition, prenant en compte leurs éventuels problèmes de santé, de logement, de mobilité, etc. Ils vont eux-mêmes se fixer des objectifs, tandis que le travail révélera au fil des mois leurs atouts et leurs difficultés. Ils sont suivis dès le

début du contrat par d'autres salariés de l'association, des « **chargés de mission emploi** ». Plus que des « conseillers » en insertion professionnelle, ils sont des médiateurs, des passeurs vers le monde du travail. Une mission qui ne cesse de se perfectionner, et qui a pris ces dernières années une nouvelle dimension avec un dispositif tel que SEVE-emploi(...). Au-delà de la « simple » recherche de l'entreprise susceptible d'accueillir le salarié au terme de son contrat, il s'agit d'instaurer des liens directs avec

l'entreprise et d'accompagner le salarié jusqu'à sa bonne insertion dans l'emploi. C'est donc d'un véritable service rendu à l'employeur. Dans cette logique de mise en relation, les actions collectives avec les entreprises se développent et la méthode gagne en qualité. Et trouver de nouvelles entreprises d'accueil est bien sûr l'un des objectifs du service.

Une large palette d'activités

Le site de Chambray compte 25 salariés permanents et une centaine de postes de salariés en transition professionnelle. Il s'étend sur 1000 m². Notre parc matériel comprend 24 véhicules techniques, un hangar de 200 m², des lieux de stockage spécifiques, et bien sûr des matériels adaptés aux activités.

Il accueille les secteurs :

BÂTIMENT SECOND ŒUVRE

> 06 70 16 65 04

batiment@entraide-et-solidarites.fr

PRESTATIONS EXTÉRIEURES

> 06 88 20 42 71

prestations@entraide-et-solidarites.fr

ESPACES VERTS, NATURE, ENVIRONNEMENT

> 06 46 58 11 58

espacesverts@entraide-et-solidarites.fr

ÉCO-TRANSITION

> 06 72 79 26 97

ecotransition@entraide-et-solidarites.fr

MAINTENANCE

> 06 42 01 42 61

maintenance@entraide-et-solidarites.fr

PROPRETÉ

> 06 01 01 10 15

proprete@entraide-et-solidarites.fr

L'ATELIER RESTAURATION

est, lui, implanté sur le site de notre cuisine centrale, au Sanitas. Il produit et livre des repas et plateaux repas à quelques collectivités, mais assure aussi des buffets et prestations de traiteur à la demande, avec une qualité reconnue.

> 06 47 87 52 42

cuisinecentrale@entraide-et-solidarites.fr



Construction d'un abri pour deux-roues

Dans tous les secteurs d'activité le service réalise également l'accompagnement dans l'emploi des salariés évoqué ci-dessus, **véritable appui au recrutement des entreprises.**

Les recrutements des chantiers passent obligatoirement par la plateforme de l'inclusion :

<https://emplois.inclusion.beta.gouv.fr/search/employers>

Pour se porter candidat, on peut passer par l'intermédiaire de prescripteurs, ce qui facilite la validation des critères d'éligibilité à L'IAE (conseillers Pôle emploi, assistants sociaux...) ou s'inscrire directement sur la plateforme. Nos offres sont actualisées chaque fin de mois et restent ouvertes une quinzaine de jours. Une fois enregistrées les personnes sont invitées à une information collective

de recrutement et à des entretiens individuels. À Chambray, tous les derniers mardis de chaque mois, une permanence permet de s'informer et de postuler. S'inscrire à l'adresse ci-dessous.

Contact :

40, rue Augustin-Fresnel
37170 Chambray-les-Tours,
02 47 27 62 84
emploi@entraide-et-solidarites.fr



Sébastien Lamant (à gauche) et Jérôme Barbot

Les actualités du service

À l'heure d'écrire ces lignes, aucune diminution de dotation n'a été signifiée à notre Pôle économique pour 2025. Il reste que l'incertitude liée au contexte national continue de planer ici comme sur la plupart des activités de l'association. Un secteur lesté qui plus est d'un lourd « boulet » financier, et ce depuis début 2024 : l'association paie la « prime Ségur » aux 25 salariés permanents du service, mais sans aucune compensation de l'État, au prétexte que nous dépendons d'une convention collective qui ne le prévoit pas. Il va de soi que l'association ne cesse et continuera, avec la Fédération des Acteurs de la Solidarité, de lutter contre cette injustice faite à toute une catégorie de travailleurs sociaux.

Les efforts de tous – dont 200 salariés en transition sur les ateliers et chantiers de Tours – ont permis un bon niveau d'activité en 2024, avec un chiffre d'affaires de 3,8 millions

d'euros, aboutissement de 1 200 devis et 950 factures ! En production la cuisine atteint son objectif, mais l'augmentation du coût des matières premières n'est pas compensée. Elle fournit par exemple des repas à l'ADMR, en développement, et aux personnes hébergées au CTRO (1 377 repas en mars), tandis que les prestations traiteur sur mesures offrent de belles perspectives. Les Espaces verts ont connu un début d'année difficile, comme toujours. Le Bâtiment a réussi un virage vers l'externe (par opposition aux travaux internes à l'association), et de son côté le service Propreté a désormais une équipe dédiée aux chantiers externes, y compris dans l'urgence.

L'Éco-transition a bien démarré cette année, malgré une baisse des marchés publics. « Dans ce secteur destiné aux économies d'énergie les investissements sont chers, explique Sébastien Lamant, et en ce moment les municipalités n'y vont pas... »

Quant aux collègues, par exemple, c'est du coup par coup, et nous essayons plutôt de nous tourner vers des entreprises et d'autres associations... ». Ce chantier se charge par exemple de la perméabilisation de sols, de la pose de récupérateurs d'eaux de pluie, de la végétalisation de toitures ou encore de la construction d'abris pour deux roues. D'une manière générale, cette nouvelle année se caractérise ici par une polyvalence accrue et des collaborations entre les espaces verts, le bâtiment, les prestations extérieures (transport, manutention, débarras, aménagement de logements, etc.).

L'an dernier, 51% des salariés en transition ont connu une « sortie dynamique » en fin de contrat, emploi ou formation. Ce qui signifie que plus de 100 personnes éloignées de l'emploi ont été remises « sur les rails », c'est bien l'essentiel. Et il s'agit de faire encore mieux cette année...

Du nouveau pour les plus grands « exclus »...

La grande nouveauté sur le site de Chambray-lès-Tours, c'est l'ouverture le 9 avril dernier du dispositif « Premières heures en chantier », grâce à des financements publics et privés. C'est une initiative lancée au plan national par Convergence France, une émanation d'Emmaüs. Il s'adresse cette fois à des personnes en grande exclusion, sans

abri, dans le but de les ramener (très) progressivement vers une activité professionnelle. Repérées par une maraude ou autre, le seul mode de « sélection » est la motivation de ces personnes. L'association leur propose un démarrage vraiment en douceur : 4 heures par semaine d'une activité sans qualification requise, puis une

montée en charge adaptée. Et dès le début bien sûr un accompagnement renforcé par un travailleur social et un éducateur socio-professionnel. Ce tremplin vers l'emploi et l'hébergement devrait faire ses preuves au fil des mois dès cette année.

DOSSIER

Deux activités sont proposées :

le démontage de vélos pour fournir des pièces détachées à une association partenaire, **Veloop**, qui les remet en état et à disposition de nouveaux utilisateurs. Et le recyclage de livres, en partenariat cette fois avec **Active** et **Recyclivre** : les codes-barres sont scannés à Chambray, et si l'ouvrage est intéressant il est récupéré par les associations partenaires.



Justine Bouverot

Notre association a préparé ce lancement durant pratiquement deux ans, aménagé un local dédié, accumulé un premier stock de vélos usagés et de livres en bon état, et affecté une

travailleuse sociale, Justine Bouverot, qui a reçu dans un premier temps huit candidats. Mieux : un « espace de vie » est installé sur le terrain attenant, avec douche, laverie, casiers, terrasse, pour un accueil en douceur, et un transport est possible pour faciliter les premiers déplacements !



Fondation
Air Liquide

Des représentants d'Air liquide ont visité l'atelier démontage de vélos



Chantier d'entretien de berge et abattage sélectif à Chinon

À Chinon, une petite équipe qui innove

À l'antenne de Chinon d'**Entraide et Solidarités**, l'équipe chargée de l'IAE est constituée d'une chargée de mission emploi, d'un chef d'atelier, de deux encadrants techniques et d'une secrétaire de direction. Une petite équipe et des salariés en insertion moins nombreux, donc confrontée à des difficultés accrues pour constituer des groupes équilibrés, prendre en compte les problèmes de santé ou autres. Les chantiers d'insertion interviennent néanmoins avec efficacité sur les activités suivantes : Espaces naturels/ Espaces verts, Peinture/ second œuvre, Maintenance, Hygiène des locaux. L'an dernier, 36 salariés en transition y ont travaillé pour un total de 22 814 heures, principalement dans le second œuvre du Bâtiment et sur les Espaces verts. Les collectivités locales sont les principales clientes et bénéficiaires de ces prestations.

Et sur place, 1 287 heures de formation ont été dispensées aux salariés en transition.

Pour cette année 2025, les principales perspectives sont, ici aussi, la mise en place du recyclage de livres, en lien avec Active, Recyclivre et Touraine insertion (qui regroupe la quasi-totalité des structures d'insertion du département), un projet de prestation « nettoyage de tombes » pour des particuliers, et un partenariat avec l'EPHAD local pour la mise à disposition d'un agent de propreté. Une petite équipe qui fait donc preuve de dynamisme et d'innovation, et qui s'est construit dans tout le chinonais une notoriété qu'attestent de nombreuses références.

Contact :
20/22, rue du Docteur Labussière
37500 Chinon
02 47 98 02 54

L'accompagnement peut évidemment déboucher sur des besoins en soins, en formation, et l'objectif est d'arriver à vingt bénéficiaires.

Renseignements :
40, rue Augustin-Fresnel
37170, Chambray-lès-Tours
02 47 27 62 71
contact-emploi@entraide-et-solidarites.fr

De précieux partenaires

Le Pôle Insertion par l'Activité Economique a organisé le 25 Février dernier un petit déjeuner avec les partenaires d'Entraide et Solidarités (bailleurs, associations...). Le constat a été fait d'une bonne connaissance de l'association et de ses différents pôles, mais peu appréhendaient la diversité des prestations proposées par les équipes de Chambray-lès-Tours et de Chinon. Le Centre de formation a pu également présenter ses activités, et ses liens avec les chantiers.

Cette matinée aura permis de présenter les différents secteurs autour de bouchée salées /sucrées proposées par notre cuisine centrale. Quinze personnes étaient présentes représentant dix structures. Ce temps d'échange avait aussi pour objectif de créer de nouveaux liens et d'avoir dès à présent des retours pour de nouvelles collaborations.

Merci aux partenaires qui avaient répondu présents à notre sollicitation et rendez-vous pour tous à l'inauguration de « premières heures en chantier » qui aura lieu courant juin...



Notre camion reprend du service pour l'indispensable distribution alimentaire

Contre la précarité alimentaire, une nouvelle organisation

Le « resto des maraudes » fonctionnait depuis début 2023 dans les locaux du Foyer de Jeunes Travailleurs, rue Bernard-Palissy à Tours. Plusieurs dizaines de repas y étaient servis gratuitement cinq soirs par semaine. L'Association Jeunesse et Habitat (AJH) y a fait des travaux et l'endroit ne convenait plus : il a fermé fin avril. Mais le besoin demeure évidemment. Depuis plusieurs mois, notre association a entamé des discussions pour mettre au point une nouvelle organisation, avec la Croix-Rouge et le Secours catholique. Ce dernier a d'ailleurs commencé en avril une distribution de vingt « repas fraternels » du lundi au vendredi dans ses locaux du 35, rue de la Fuye à Tours.

Cette action sera complétée par Entraide et Solidarités non pas par un service à table, mais au food-truck de notre association, qui reprend du service. Il va stationner trois soirs par semaine en deux endroits différents de la Ville pour aller au-devant des personnes à la rue ou en difficulté. Notre cuisine centrale se charge des repas, qui restent financés par l'État, comme pour le Secours catholique. Un salarié à mi-temps est affecté à ce service, qui toutefois ne peut fonctionner qu'avec le concours d'une importante équipe de bénévoles (pour le Secours catholique également), et le renfort de la Croix-Rouge.

Ce n'est pas pour autant un retour à la maraude telle qu'on la connaissait avant l'ouverture du resto Palissy. Les maraudes d'Entraide et Solidarités continuent leur travail social l'après-midi dans les rues de Tours, tandis que le food-truck assure les distributions alimentaires. De leur côté les associations comme La Table de Jeanne-Marie continuent d'assurer l'alimentation quotidienne de dizaines de personnes, tandis que d'autres se nourrissent grâce à la manche, ce qui donne une idée de l'ampleur du problème. Par ailleurs, notre association va lancer en milieu rural, dans le chinonais, une épicerie itinérante. Nous y reviendrons.

Prochaine collecte de la Banque alimentaire

Avec les Restos du cœur, la Banque alimentaire joue un rôle indispensable contre la précarité. Elle organise sa collecte de printemps du vendredi 16 au dimanche 18 mai, dans les supermarchés habituels. Notre association, ses salariés et bénévoles, y participent au Carrefour Market situé 300 Avenue du Général-Renault à Tours (face à la Résidence Cherpa de l'Association).

Si vous souhaitez y participer, contactez **Alexandra Cailbeaux** au 02 47 31 87 00 ou par mail : alexandra.cailbeaux@entraide-et-solidarites

Le SLEX-insertion évolue et devient le SIAL !



Au pôle Hébergement d'Entraide et Solidarités, le Service des Logements Extérieurs-insertion change de nom pour mieux refléter ses missions et faciliter sa reconnaissance auprès des partenaires. Désormais, il devient le **SIAL – Service d'Insertion et d'Accompagnement vers le Logement**, une appellation plus claire qui traduit l'évolution des actions menées.

Le SLEX se compose de deux pôles distincts :

- Le **SLEX Urgence**, qui regroupe les dispositifs Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA), Logement d'Urgence (LU) et le dispositif Impala.
- Le **SLEX Insertion**, maintenant **SIAL**, qui comprend les dispositifs suivants :

> CHRS diffus :

Accompagnement social avec hébergement vers un logement autonome.

> CHRS Hors les Murs :

Accompagnement auprès des personnes là où elles sont – dans la rue, en squat, en mobil-home ou chez des tiers – pour les accompagner directement vers leur propre logement.

> AVDL post-pénal :

Accompagnement vers et dans le logement après une incarcération.

> ASLL :

Accompagnement social lié au logement pour sécuriser le maintien dans le logement.

L'appellation « SLEX Insertion » ne reflétait pas clairement ces missions et était source de confusion avec le service SLEX Urgence.

Sous la direction de Cyriac Leroy, chef de service, le **SIAL** repose sur un accompagnement social qui vise un soutien global, prenant en compte toutes les dimensions de la vie (accès aux droits, santé, emploi, lien social) pour permettre une entrée dans un logement pérenne et autonome. L'objectif est qu'à la sortie du dispositif, chaque personne dispose de ressources matérielles, psychologiques, ainsi que d'un maximum de repères institutionnels, administratifs, sociaux et culturels. En devenant SIAL – Service d'Insertion et d'Accompagnement vers le Logement, l'objectif est de mieux identifier ses actions et de faciliter la lisibilité du dispositif pour les partenaires et les acteurs du territoire. Maëlle Bouquet, éducatrice spécialisée du service, est à l'initiative de cette nouvelle appellation, adoptée immédiatement par l'équipe.

Devenir bénévole à Entraide et Solidarités

Les bénévoles font partie de notre association depuis son origine, et y jouent un rôle indispensable. Ils interviennent dans différents domaines d'activité : Hébergement, Social et Médical, Insertion par l'Activité économique, Formation et Réfugiés, Maraude, Aide aux familles de détenus, et aussi aux antennes de Chinon et Loches. La contribution de bénévoles peut être régulière ou ponctuelle. Même au siège de l'association les bénévoles peuvent agir dans les services communs appelés pôle ressources.

Si vous avez la volonté d'intervenir dans votre domaine de compétence et d'expertise, pour partager un peu de votre temps dans le respect des valeurs de l'association, alors venez nous rencontrer. Nous pourrions vous écouter et vous présenter les missions

régulières ou non qui peuvent vous intéresser. Inscrivez-vous par mail sur une de nos permanences pour échanger sur vos souhaits et nos besoins : devenirbenevole@entraide-et-solidarites.fr ou sur le formulaire de contact qui figure sur notre site (noter vos nom, prénom et numéro de téléphone).

Le rendez-vous se déroulera au siège de l'association, 46 avenue Gustave-Eiffel à Tours nord.

Un extrait de casier judiciaire n°2 pourra vous être demandé si vous intervenez auprès de mineurs.

Prochaines permanences :

- 15 mai de 14h30 à 16h30
- 19 juin de 16h30 à 18h30



Scène ouverte au « bar-spectacle » de la Chambrerie

Notre résidence médicalisée de La Chambrerie, à Tours nord, fut « le théâtre » en février d'une drôle de scène. Une scène très inhabituelle ici, une scène ouverte à tous ou presque, faite en réalité de plusieurs scènes de la vie pas ordinaire, ou de la vie passée de celles et ceux qui vivent ici pour un temps plus ou moins long, venus de la rue et attendant des jours meilleurs. Cette suite de monologues ou de saynètes étaient « joués » par des

résidents eux-mêmes, avec des membres de l'équipe et des comédiens de la compagnie de théâtre *Avant je voulais changer le monde*. Et les textes de Laura Desprein étaient écrits d'après les témoignages recueillis depuis plusieurs mois auprès des résidents. Autour du thème universel de l'amour, dans tous ses états, s'est ainsi construit ce « projet artistique et social », et au final un spectacle tour à tour drôle et émouvant : « très

souvent, lorsqu'on parle de la vie à la rue, on parle surtout de violence, de faim et d'addictions. Nous voulons aussi parler d'entraide, de camaraderie et de soutien, d'amour... ».

Un très beau moment de partage et d'échanges joliment baptisé *Le Bistrotet* autour des récits de vie de Chaz, Abakar, Andrej, Elisabeth, Albertine et Pierre, Meliko, Jamil et Germaine.



Après l'incarcération, la réinsertion ne va pas de soi !

Devant un amphithéâtre bien garni à la faculté de Droit, d'Économie et de Sciences sociales de Tours, le président d'Entraide & Solidarités, François Ferrisse, et la responsable de notre commission Prison-Justice, Monique Carriat, ont participé le 7 mars à une conférence intitulée « la réinsertion, les clés d'un nouveau départ après l'incarcération ».

À deux voix, ils ont à la fois présenté l'ensemble des activités de l'association, et bien sûr mis l'accent sur celles dirigées vers l'aide aux

détenus et leurs proches – notamment à la Petite maison-Madeleine Perret – et leur réinsertion. Des informations appuyées sur le témoignage fort apprécié d'un ancien détenu, qui a dit combien l'accompagnement était indispensable après l'incarcération : notre association fait bel et bien partie du trousseau des clés de la réinsertion...

Toute la conférence animée par François Fourment, professeur des Universités, allait d'ailleurs dans ce

sens, à travers les interventions d'un juge de l'application des peines, de membres de France Travail et du SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation), ou encore d'un représentant de l'ARCA (« Observatoire des violences »).

La Barque a un nouveau port d'attache



Ouvert en juillet dernier dans son nouveau local, le café associatif *La Barque* a laissé passer quelques mois d'installation et de rodage avant d'inviter à son inauguration, en janvier. Après la rue Colbert et ses épisodes de tension, ce nouveau local est la sacristie de l'église saint Saturnin, rue des Tanneurs à Tours, fermée depuis 1989. Un lieu qui, au contraire, inspire le calme et la convivialité.

Ce jour d'inauguration, la présidente, Monique Carriat, les deux salariés (bientôt trois) les « équipiers » et beaucoup de bénévoles ont accueilli un grand nombre d'invités, pour la plupart représentants d'associations partenaires et amies (dont *Entraide et Solidarités*). Monique Carriat a chaleureusement remercié tous ceux qui ont contribué et participé à cette

installation, en notant qu'un espace plus vaste s'imposait car, hélas, la fréquentation de *La Barque* augmente. Le nombre de jeunes et de femmes, notamment, est en augmentation, et l'association va travailler cette année à leur accueil. Marie Quinton, adjointe au maire de Tours, Sabrina Hamadi, conseillère départementale, et le nouveau sous-préfet directeur de cabinet du préfet, Pierre-Ange Savelli, ont successivement félicité l'association pour son difficile engagement auprès des plus démunis. Et tous l'ont assurée de leur indéfectible soutien.

Contact :
12 Rue des Tanneurs
37000 Tours
02 47 66 06 89
www.Barque37.fr

Solidarauto a besoin de voitures

À Joué-lès-Tours, le garage solidaire Solidarauto, association reconnue d'intérêt général, propose trois services : vente de voitures d'occasion réparées et garanties, maintenance et réparation, et remorquage. Pour répondre à la demande, le garage s'est fixé pour objectif le don de 300 voitures par an (contre 188 en 2023 par exemple), mais en ce moment il manque de véhicules. Rappelons qu'il récupère toutes les voitures qui lui sont données gratuitement, en s'occupant des papiers et contre un reçu fiscal, les remet en état et les vend à bas prix à des personnes en difficulté. L'association, qui promeut par ailleurs une mobilité durable et recherche des bénévoles, espère cette année des dons de particuliers plus nombreux.

Contact :
11 bis Rue Joseph Cugnot
37300 Joué-lès-Tours
02 47 63 67 15



Une « colocation solidaire » à la place des Compagnons

Ces derniers mois les Compagnons du Devoir ont abandonné leurs locaux du vieux Tours pour s'installer au nord de la ville. Le bel hôtel de la rue Littré a été vendu à un promoteur, qui engagera des travaux sans doute à la fin de l'année prochaine pour y aménager des logements. D'ici là, le bâtiment est mis à la disposition de l'association **Caracol**.

Pendant une année environ, celle-ci doit y installer des personnes précaires selon la formule de « colocations mixtes et solidaires » qu'elle développe un peu partout en France.

www.caracol-colocation.fr

Je fais un don à Entraide et Solidarités

- Je soutiens Entraide et Solidarités dans son action. J'envoie un chèque à l'ordre de Entraide et Solidarités (une partie de votre don sera déductible de vos impôts)
- Si vous souhaitez soutenir une action particulière, merci de l'indiquer. Dans tous les cas, un reçu fiscal vous sera envoyé en fin d'année.

J'ADHÈRE À ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS

Je (nom, prénom) :
Adresse :
CP : Ville :
Téléphone : e-mail :

J'envoie un chèque de 20 euros (5 euros si je ne suis pas imposable), pour un an, qui comprend l'abonnement à la revue *Perspectives* (quatre numéros par an). Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Bulletin et chèque à renvoyer à : Entraide et Solidarités, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 Tours

JE M'ABONNE À LA REVUE PERSPECTIVES

Je souhaite recevoir *Perspectives* sans adhérer à Entraide et Solidarités.

- 10 € - 4 numéros par an • Abonnement de soutien 25 €

Je joins un chèque de € à l'ordre de Entraide et Solidarités.

Bulletin d'abonnement à renvoyer à : Entraide et Solidarités, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 Tours

Perspectives

4 numéros par an • ISSN-L 0981-6178
Rédaction & administration :
46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 TOURS
Tél. : 02 47 31 87 00 - Fax : 02 47 61 14 16
Directeur de la publication :
François Ferrisse
Comité de rédaction : Jean-Paul Mercier,
Jean Paillou, Pierre Trinson

Mise en page & image :
Studio Kakao
Impression :
Les presses de Touraine,
Tours
Gestion des abonnements :
Alexandra Cailbeaux

infos@entraide-et-solidarites.fr
www.entraide-et-solidarites.fr
f [entraideetsolidarites](https://www.facebook.com/entraideetsolidarites)